



Lycée Jean Perrin – LAMBERSART

2 Avenue Sakharov - B.P. 129 – 59832 LAMBERSART Cedex

INFORMATIONS BOURSES 2026/2027



**Demander
une bourse de lycée**

En ligne c'est plus simple et efficace !

Les élèves boursiers au Collège doivent obligatoirement faire une demande de Bourse de Lycée.

IMPORTANT à noter :

- ◆ Vous devez faire **une nouvelle demande chaque année scolaire** : la Bourse au lycée est accordée pour une année scolaire. Même si votre enfant était boursier en 2025-2026 une nouvelle demande doit être déposée.
- ◆ **Étude simplifiée** : Pour que vos droits à Bourse soient examinés, **il suffit de compléter et signer la partie « Étude automatique du Droit à Bourse » de la fiche de renseignements** du dossier d'inscription pour que vos droits soient étudiés **et cocher la case « OUI j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse ».**

Comment faire ma demande de bourse nationale de lycée ?

A – LA DEMANDE D'ÉTUDE SIMPLIFIÉE (à privilégier)

Je complète et je signe le verso de la fiche de renseignement **DANS MON DOSSIER D'INSCRIPTION** partie « Étude automatique du droit à Bourse » et je coche la case « OUI j'accepte l'étude automatique du droit à Bourse »

Pas d'autre démarche à faire, les droits à bourse seront automatiquement calculés par le service des Bourses.

Si des informations complémentaires sont nécessaires c'est le service des bourses qui vous contactera.

ATTENTION : Vous devez reporter les mêmes informations sur la fiche que celles que vous avez communiquées lors de votre déclaration d'impôts.

B – LA DEMANDE D'ÉTUDE INTERNET OU PAPIER

1- Je LIS LA NOTICE.

2- Je rassemble les documents justificatifs.

3- Je remplis le formulaire en pages 3, 4 et 5.

4- J'envoie la demande remplie et signée et tous les documents justificatifs à l'établissement où l'élève est scolarisé.

- La demande peut être effectuée :
 - Par dossier papier à retirer à l'intendance ou à télécharger sur le site du lycée [EN CLIQUANT ICI](#). Ce dossier doit être remis **uniquement à l'intendance** en mains propres **entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre 2026** (dernier délai). Vous recevrez un accusé de réception.
 - En ligne (avec votre compte Educonnect) sur le site Téléservices à l'adresse <https://educonnect.education.gouv.fr/>. Cette démarche est **ouverte du 1^{er} septembre au 15 octobre 2026.**
- Toutes les informations (barèmes, montants des bourses, pièces à joindre au dossier, etc) sont consultables à l'adresse <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A14944>
- Simulateur de Bourse [EN CLIQUANT ICI](#)
- Formulaire de Bourse [EN CLIQUANT ICI](#)

Tableau - Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser (revenu fiscal de référence - avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025)

Nombre d'enfants à charge	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6
1	22 037 €	17 445 €	14 816 €	11 949 €	7 426 €	2 902 €
2	23 731 €	19 033 €	16 162 €	13 034 €	8 252 €	3 468 €
3	27 121 €	22 204 €	18 856 €	15 208 €	9 902 €	4 596 €
4	31 360 €	25 378 €	21 550 €	17 380 €	11 551 €	5 723 €
5	35 597 €	30 136 €	25 591 €	20 639 €	14 027 €	7 414 €
6	40 684 €	34 893 €	29 632 €	23 900 €	16 504 €	9 105 €
7	45 769 €	39 652 €	33 674 €	27 156 €	18 978 €	10 799 €
8 ou plus	50 855 €	44 412 €	37 715 €	30 415 €	21 454 €	12 489 €
Montant annuel de la bourse	504 €	621 €	732 €	843 €	957 €	1 071 €

Montant annuel de la bourse au mérite (*)	402 €	522 €	642 €	762 €	882 €	1002 €
---	-------	-------	-------	-------	-------	--------

(*) attribuée aux boursiers de lycée entrant en classe de seconde ou de première année de CAP avec une mention Bien ou Très bien au DNB

Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €	534 €	603 €	672 €
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Montant de la prime d'équipement accordée aux élèves boursiers inscrits pour la première fois en première année de certaines spécialités de formation (liste déterminée par arrêté) : 341,71 €